





IRP 12m bidirectionnel PET sans fil

Enregistrement du détecteur dans le système

Le modèle Détecteur doit être identifié par le système récepteur. Ceci peut être fait en entrant les 11 chiffres du numéro de série du détecteur dans le système ou en employant le mode RF. Pour enregistrer le détecteur en utilisant le numéro de série, consultez le manuel d'installation.

Utilisation de la communication RF pour l'inscription

1. Réglez le récepteur en mode d'apprentissage.
2. Insérez les batteries et appuyez sur le commutateur du dispositif anti-sabotage durant au moins 3 secondes. Le Détecteur enverra un message ECRIT. Le succès de l'apprentissage sera indiqué par : (A) Le système fera retentir un message de confirmation et indiquera l'inscription du détecteur dans le système. (B) Le Détecteur clignotera

2.2m-2.5m
(7'-8')

≤ 36kg (80lb)

1

2

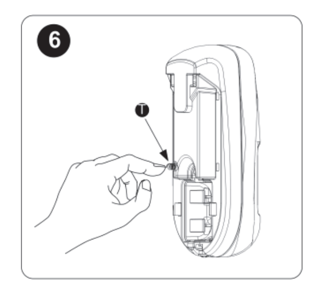
3

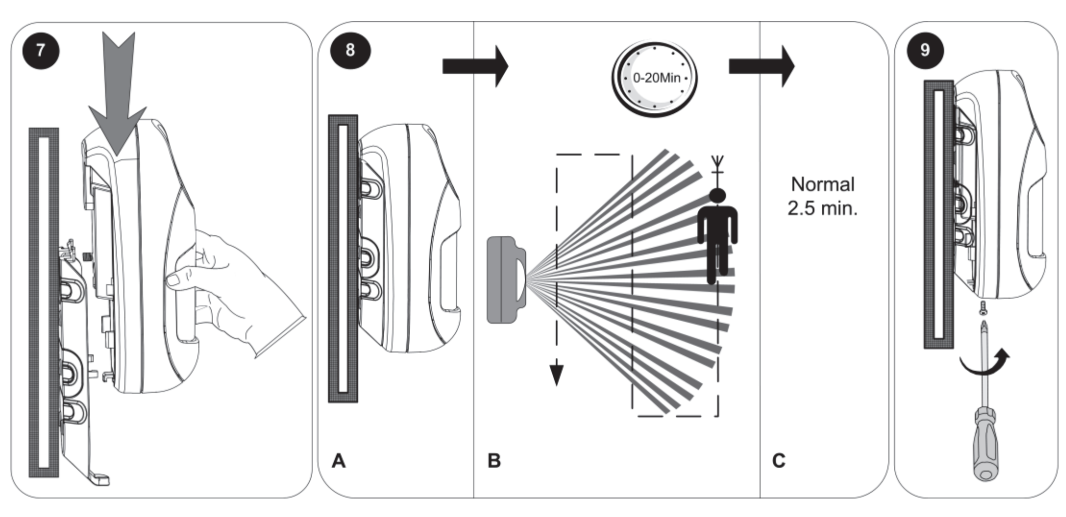
3A

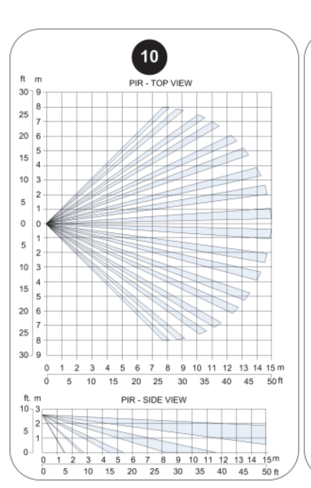
4

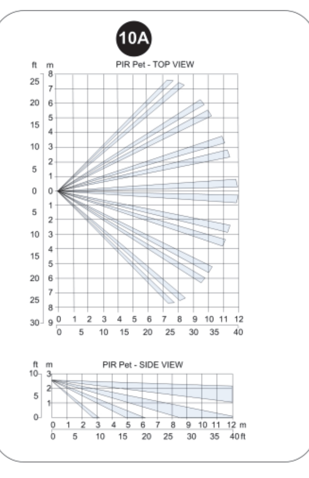
5

Mise en garde : risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect. Débarrassez-vous des batteries usagées en accord avec les règlementations locales.









Cette couverture de détection n'est assurée et approuvée selon la norme EN50131 qu'avec un réglage en Haute Sensibilité. Pour un réglage avec une Faible Sensibilité, la couverture de détection devra être vérifiée au cours de l'installation.

Informations de commande

P/N	Description
NXT DIR04	IRP 12m bidirectionnel PET sans fil
NXT DIR03	IRP 15m Bidirectionnel sans fil

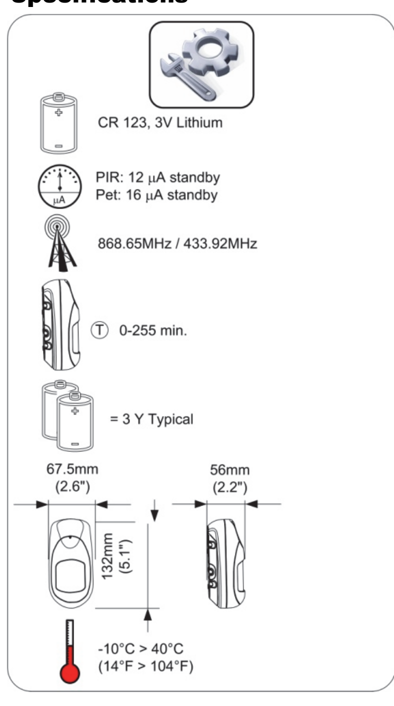
Paramètres configurés dans DIAPASON NeXT :

Paramètres	Option
Sensibilité	Faible/Elevé
Operation	Normal (2.5 min) / Test de marche (0)
Surveillance	0-255 min
LED	Off/On

Pour plus d'informations, consultez le manuel d'installation de DIAPASON NeXT.

APPROVALS
EN50131-1,
EN50131-2-2 Grade 2 Class II
EN50130-5 Environmental Class II
EN50131-6: Type C
EN50131–5-3 Grade 2

Spécifications



Garantie SEPTAM

SEPTAM (« le Vendeur ») garantit que les produits sont exempts de tout défaut de matériel ou de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation sur 24 mois à partir de la date de production indiquée sur l'emballage et chaque produit.

Vu que le « Vendeur » n'installe pas ou ne connecte pas le produit et que le produit est susceptible d'être utilisé en conjonction avec d'autres produits non fabriqués par le vendeur, le « Vendeur » n'est pas en mesure de garantir les performances du système de sécurité qui utilise ce produit. Les obligations et responsabilités du « Vendeur » sous les termes de cette garantie sont expressément limitées à la réparation et au remplacement, à l'option du « Vendeur », dans une durée raisonnable à dater de la livraison du produit ne répondant pas aux spécifications. Le « Vendeur » n'offre aucune garantie supplémentaire tacite ou expresse et décline spécifiquement toute garantie quant à sa valeur commerciale ou à son aptitude à servir à des fins particulières.

En aucun cas, le « Vendeur » ne sera tenu responsable de dommages indirects ou accessoires suite à une violation de toute disposition citée dans ce document ou de toute garantie, explicite ou implicite, ou de toute autre responsabilité que ce soit.

Les obligations du « Vendeur », sous les termes de cette garantie n'incluront aucun frais de transport ou d'installation ou aucune responsabilité quant aux endommagements ou délais directs, voir indirects.

Le « Vendeur » ne peut garantir que son produit ne sera pas compromis ou contourné ; que grâce au produit des blessures personnels ou un vol commis par un cambrioleur, un incendie ou autre pourront être évités ; ou que le produit déclenchera dans tous les cas une alerte ou offrira une protection adéquate. L'acheteur comprend qu'une alarme correctement installée et maintenue ne pourra que réduire le risque de cambriolage, d'attaque ou d'incendie sans avertissement, mais ne constituera en aucun cas une assurance ou une garantie quant à l'occurrence de tels évènements, de blessures personnelles ou de vols de biens.

Par conséquent, le « Vendeur » ne pourra être tenu responsable des blessures personnelles, endommagements à la propriété ou pertes fondés sur une allégation selon laquelle le produit n'a pas émis d'avertissement. Cependant si le vendeur est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte, tout endommagement survenant sous les termes de cette garantie limitée ou autre, quelqu'en soit la cause ou l'origine, la responsabilité maximale du « Vendeur » ne sera pas supérieure au prix d'achat du produit, et constituera l'unique recours possible contre le vendeur.

Aucun employé ou représentant du « Vendeur » n'est autorisé à modifier cette garantie de quelle manière que ce soit ou à accorder toute autre forme de garantie.

AVERTISSEMENT : ce produit doit être testé une fois par semaine au moins.

Contacter SEPTAM

SEPTAM s'est engagé à offrir à sa clientèle, un service et un support sur ses produits.
Vous pouvez nous contacter par le biais de notre site Web www.septam.fr, ou de la manière suivante :

PARIS NORD
Tél : 01 43 34 22 50
tech.idfnord@septam.fr

PARIS SUD
Tél. : 01 46 82 11 00
tech.idfsud@septam.fr

PARIS CENTRE
Tél : 01 43 80 99 99
tech.idfcentre@septam.fr

ARRAS
Tél : 03 21 21 45 60
tech.arras@septam.fr

TOURS
Tél 02 47 41 56 44
tech.tours@septam.fr

MULHOUSE
Tél : 03 89 66 14 33
tech.mulhouse@septam.fr

NANTES
Tél : 02 40 85 68 39
tech.nantes@septam.fr

LYON
Tél : 04 78 77 93 36
tech.lyon@septam.fr

ORDEAUX
Tél : 05 57 92 24 69
tech.bordeaux@septam.fr

TOULOUSE
Tél : 05 61 40 00 20
tech.toulouse@septam.fr

MARSEILLE
Tél. : 04 96 13 01 23
tech.marseille@septam.fr

CE